

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Barnston-Ouest, tenue au centre communautaire, 2081 Chemin de Way's Mills, le 4 avril 2011, à 19h35 présidée par son honneur madame la Maire Ghislaine Leblond à laquelle assistaient les conseillers:

Madame Marianne Santschi,                    Monsieur Richard D'Amour,  
Monsieur Serge Tremblay,                Madame Carole Blais,  
Monsieur Jean-Pierre Pelletier

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit:

**1) Ouverture de la séance ordinaire du 4 avril 2011.**

Madame la Maire souhaite la bienvenue à tous, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

11 04 048

**2) Adoption de l'ordre du jour du 4 avril 2011**

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,  
Appuyé par la conseillère Marianne Santschi, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 4 avril 2011, soit adopté tel que présenté, en y ajoutant les sujets suivants, et en gardant le point « divers » ouvert :

- 6.11 *CLD – nouveaux entrepreneurs*
- 6.12 *Problématique reliée à l'abondance de chevreuils sur le territoire*
- 6.13 *Acti-Bus – assemblée générale*
- 11.1 *Lettre de démission de la conseillère #5, madame Carole Blais*

- 1.- **Ouverture**  
Prière et mot de bienvenue du maire
- 2.- **Adoption de l'ordre du jour**
- 3.- **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2011**
- 4.- **Première période de questions**
- 5.- **Suivi de la dernière assemblée**
  - 5.1.1 Politique de dons et subvention
  - 5.1.2 Demande d'aide financière – Relais pour la Vie
  - 5.2 Reconnaissance de la municipalité de « Barnston-Ouest » par la société canadienne des postes
  - 5.3 MTQ – rencontre du 15 mars 2011, reconstruction du pont P-07171 en 2011
  - 5.4 Informations sur les élections partielles à venir.
- 6.- **Correspondance**
  - 6.1 Dépôt d'une lettre portant le projet de Northern Pass par des résidents d'East Hereford
  - 6.2 Demande d'un contribuable – Durwood Cunnington concernant le transport hospitalier
  - 6.3 Résolution nommant le nouveau comité famille et aînés 2011
  - 6.4 Intervention du service incendies Ayer's Cliff – fausse alarme (17-01-2011)
  - 6.5 Rappel – Rencontre d'information et d'échange sur les perspectives des besoins de main d'œuvre en Estrie
  - 6.6 Rencontre sur le patrimoine religieux dans la MRC de Coaticook
  - 6.7 Demande d'appui au programme du Pacte rural par la Ville de Stanstead
  - 6.8 Campagne annuelle de membership – conseil sport loisir de l'Estrie
  - 6.9 Demande d'aide financière – Évènement de lutte amateur
  - 6.10 Avis de motion – modifiant le règlement #206 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics
  - 6.11 CLD – nouveaux entrepreneurs
  - 6.12 Problématique reliée aux chevreuils
  - 6.13 Acti-Bus – assemblée générale annuelle

- 7.- **Rapport des élus.**
  - 7.1 Rapport de madame la Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook
  - 7.2 Rapport des conseillers
- 8.- **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie.**
  - 8.1 Dépôt du rapport mensuel.
- 9.- **Rapport de la directrice générale.**
  - 9.1 Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement
  - 9.2 Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale
  - 9.3 Travaux en voirie 2011-2012-2013/taxe sur l'essence et contribution du Québec
  - 9.4 Appel d'offres sur invitation – abat-poussière 2011 (60-80 TM)
  - 9.5 Nomination d'un pro-maire et divers comités
- 10.- **Trésorerie.**
  - 10.1 Dépôt des listes : comptes payés, dép incompressibles et comptes à payer.
  - 10.2 Dépôt des états financiers au 31 décembre 2011
- 11.- **Divers.**
  - 11.1 Dépôt de la lettre de démission de la conseillère #5, Carole Blais
- 12.- **Deuxième période de questions**
- 13.- **Levée de la séance.**

**Adoptée à l'unanimité.**

11 04 049

**3) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2011.**

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,  
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

Que le procès-verbal ci-haut mentionné, soit adopté suite aux modifications à la résolution 11-03-036 portant sur l' « **adoption avec ou sans modification, du document déposé par le Comité Consultatif en urbanisme intitulé « Orientations d'aménagement et de développement du territoire municipal pour la période 2011-2010 » - mode de diffusion.** »

**Le deuxième point est modifié par celui-ci :**

**« Le développement de notre milieu passera en bonne partie par le domaine de l'agro-alimentaire, et PAR de la production ET PAR de la mise en marché des produits dérivés. »**

**Adoptée à l'unanimité.**

**4) 1<sup>ère</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Plusieurs contribuables sont présents et questionnent madame la Maire au sujet de la reconnaissance de « Barnston-Ouest » par la Société Canadienne des Postes, des démissions des conseillers, # civiques 911, la tempête de neige du 7 mars dernier, ect.

**Arrivée de la conseillère Carole Blais, il est 19h55.**

**5.1.1) Politique de dons et subventions**

La directrice générale dépose un exemple de politique que les membres du conseil étudieront et le sujet est reporté à la prochaine séance de travail.

11 04 050

**5.1.2) Société canadienne du cancer – Relais pour la Vie**

Attendu la demande de madame Laurette Veilleux, qui participera avec son équipe à cette marche de 12 heures qui aura lieu le 11 juin prochain et qui a pour

but d'amasser des fonds pour la Société canadienne du cancer ;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ :**

	<b>NOM</b>	<b>VOTE</b>
Conseillère no 1	Marianne Santschi	Pour
Conseiller no 2	Richard D'Amour	Pour
Conseiller no 3	vacant	N/A
Conseiller no 4	Serge Tremblay	Pour
Conseillère no 5	Carole Blais	Pour
Conseiller no 6	Jean-Pierre Pelletier	Contre
<b>Résultats :</b>	<b>4 POUR</b>	<b>1 CONTRE</b>

Que le conseiller Jean-Pierre Pelletier motive sa décision par l'absence d'une politique municipale portant sur les dons et subventions

Que le conseil municipal, à la majorité, accepte de verser la somme de 100\$ à titre d'aide financière au Relais pour la Vie.

**Adoptée à la majorité.**

**11 04 051**

**5.2) Société Canadienne des Postes – reconnaissance de Barnston-Ouest dans l'adresse postale.**

Attendu que le mois dernier, le conseil municipal avait demandé via son journal « Le Joyau » l'avis des citoyens concernant la reconnaissance de la municipalité dans l'adresse postale et ce que cela impliquait ;

Attendu que des lettres ont été déposées par des citoyens, qu'une liste de citoyens ont appelé au bureau municipal afin de faire valoir leur opinion ainsi que la présence des contribuables à la présente séance ;

Attendu que la grande majorité ne souhaite aucunement que les élus procèdent à cette reconnaissance auprès de la Société canadienne des Postes ;

**A CES CAUSES,**

**Il est proposé par la conseillère Carole Blais,**

**Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

Qu'à l'analyse des opinions des contribuables, le conseil municipal demandera à la Société canadienne des Postes de fermer le dossier et de ne pas reconnaître « Barnston-Ouest » dans l'adresse postale.

**Adoptée à l'unanimité.**

**11 04 052**

**5.3) Reconstruction du pont P-07171 sur le chemin Way's Mills en 2011 – concept architectural**

Attendu que la municipalité de Barnston-Ouest a désigné le hameau de Way's Mills comme zone patrimoniale à son plan d'urbanisme et que la valeur patrimoniale du milieu a été reconnue au schéma d'aménagement de la MRC de Coaticook;

Attendu que le ministère des Transports a reconnu la valeur patrimoniale de Way's Mills lorsqu'il a entrepris les travaux de reconstruction du pont P-07172 en 2010 et qu'une somme importante fut consacrée tant par le MTQ que par la municipalité pour un concept architectural qui respecte le caractère patrimonial et l'intégration du nouveau pont à son milieu;

Attendu que le ministère des Transports veut reconstruire le pont P-07171 à l'été

2011 et que ce pont se trouve à l'entrée nord du hameau patrimonial de Way's Mills;

Attendu que la municipalité a demandé au MTQ lors d'une rencontre tenue le 15 mars dernier, de reconstruire le pont P-07171 en s'inspirant du concept réalisé au pont P-07172;

Attendu que la municipalité a fait connaître au MTQ ses limites budgétaires pour sa participation financière aux travaux d'intégration patrimoniale au pont P-07171, compte tenu de l'importance des sommes investies en 2010 lors de la construction du pont P-07172;

Attendu que la municipalité a spécifiquement demandé aux autorités régionales du MTQ de tenir compte de la faible capacité de payer des contribuables de Barnston-Ouest et que par ailleurs, les évaluations remises par le MTQ pour les travaux envisagés au pont P-07171 s'élèvent à 39 400\$ pour les seuls travaux d'intégration patrimoniale;

Attendu que la somme de 39 400\$ constitue près de 2 fois le montant investi par la municipalité lors de la reconstruction du pont P-07172, et ce, pour des travaux nettement plus importants que pour les travaux envisagés au pont P-07171;

**POUR CES MOTIFS,**

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,**

**Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

**Premièrement, de refuser la demande de contribution financière adressée à la municipalité par le MTQ pour la reconstruction du pont P-07171;**

**Deuxièmement, de faire état de notre désappointement aux autorités du MTQ quant à l'impossibilité de trouver un terrain d'entente qui permettrait de reconstruire le pont P-07171 tout en respectant le caractère patrimonial du hameau de Way's Mills;**

**Troisièmement, de transmettre nos préoccupations aux autorités du Ministère de la Culture, de la Communication et de la Condition féminine ainsi que celles de la MRC de Coaticook, quant à la nécessité de protéger nos lieux à caractère patrimonial d'intérêt régional lorsque des interventions majeures y sont menées alors que les communautés locales n'ont ni les moyens financiers d'assumer seules les coûts d'intégration patrimoniale, ni les ressources techniques pour développer des concepts d'intégration au milieu qui respectent les normes et les standards du MTQ.**

**Adoptée à l'unanimité.**

**5.4) Informations sur les élections partielles à venir**

La directrice générale informe le conseil municipal sur le calendrier électoral, dont la date du scrutin est fixée au 5 juin 2011.

**6.1) Dépôt d'une lettre portant le projet de Northern Pass par des résidents d'East Hereford**

Dépôt seulement.

**6.2) Demande d'un contribuable – Durwood Cunnington concernant le transport hospitalier**

Les membres du conseil ont pris connaissance de ladite communication et suggèrent qu'une rencontre ait lieu entre madame Cunnington, la travailleuse sociale, les services de transport dont Acti-Bus et le transport des Alentours ainsi que la municipalité.

11 04 053

**6.3) Nomination des membres du nouveau comité « Famille et Aînés »**

Attendu que dans le cadre du programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche « Municipalité amie des aînés » visant à mettre à jour notre politique familiale en y intégrant le volet des aînés, la municipalité doit former un comité représentatif de ses citoyens ;

Attendu que cette démarche vise à améliorer la qualité de vie des familles et des aînés et que les citoyens suivants ont accepté d'être membres du nouveau comité « Famille et Aînés », à savoir :

*Mesdames Michèle Hivert, Julie Grenier, Monique Veilleux, Pascale Morin, Denise Mayrand, Simone Bettinger, Cynthia Ferland ;*

Attendu que le conseiller municipal Serge Tremblay est l' élu responsable de ce dossier ainsi que madame Sylvie Dolbec secrétaire-trésorière adjointe ;

**À CES CAUSES**

**Il est proposé par la conseillère Carole Blais,  
Appuyé par la conseillère Marianne Santschi et il est résolu;**

Que par cette résolution, la municipalité nomme officiellement les citoyens ci-haut mentionnés en tant que membres du nouveau comité « Famille et Aînés » de Barnston-Ouest.

**Adoptée à l'unanimité.**

11 04 054

**6.4) Fausse alarme au 2758 chemin Way's Mills – facture département contre les incendies Ayer's Cliff**

Attendu qu'en date du 17 janvier dernier le département de protection contre les incendies de la municipalité d'Ayer's Cliff a reçu un appel provenant du 911, appel qui avait été logé par la compagnie d'alarme du propriétaire situé au 2758 chemin Way's Mills afin de se rendre sur les lieux ;

Attendu que les frais engendrés par cette fausse alarme, étant de 320\$ sont facturés au propriétaire de l'immeuble, tel qu'il est indiqué au règlement numéro 164 intitulé « systèmes d'alarmes », à savoir :

**Article 13**

*La municipalité est autorisée à réclamer de tout utilisateur d'un système d'alarme des frais engagés par celle-ci en cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnement d'un système d'alarme, dont notamment les frais encourus aux fins de pénétrer dans un immeuble conformément à l'article 12.*

**Article 16**

*La personne qui déclenche un système d'alarme est présumée en l'absence de preuve du contraire être pour cause de défectuosité ou de mauvais fonctionnement, lorsqu'aucune preuve ou trace de la présence d'un intrus, de la commission d'une infraction, d'un incendie ou d'un début d'incendie n'est constatée sur les lieux protégés lors de l'arrivée de l'agent de la paix, des pompiers ou de l'officier chargé de l'application de tout ou partie du présent règlement.*

**POUR CES MOTIFS,**

**Il est proposé par la conseillère Carole Blais,  
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu;**

Que les frais engendrés par cette fausse alarme soient facturés au propriétaire

selon les directives du règlement numéro 164.

**Adoptée à l'unanimité.**

**6.5) Rencontre d'information et d'échange sur les perspectives des besoins de main d'œuvre en Estrie – par la MRC de Coaticook**

Rappel aux élus de ladite invitation. Madame la Maire sera présente.

**6.6) Rencontre sur le patrimoine religieux dans la MRC – par la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook.**

Rappel aux élus de ladite invitation. Madame la Maire sera présente ainsi que le conseiller Jean-Pierre Pelletier qui en fera l'animation.

11 04 055

**6.7) Demande d'appui au programme du Pacte rural par le Centre culturel et loisirs de Stanstead**

Attendu la demande d'appui au programme du Pacte rural par le Centre culturel et loisirs de Stanstead ;

Attendu que cette demande vise à soutenir et renforcer les différents secteurs d'activités du Centre pour Stanstead et ses environs ;

Attendu que les citoyens de notre municipalité bénéficient de ses activités ;

**POUR CES MOTIFS,**

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,  
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu;**

Que par cette résolution, la municipalité appuie le Centre culturel et loisirs de Stanstead dans leur demande au programme du Pacte rural.

**Adoptée à l'unanimité.**

11 04 056

**6.8) Conseil Sport Loisir de l'Estrie – adhésion 2011**

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,  
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu;**

Que la municipalité désire renouveler son adhésion au sein du conseil sport loisir de l'Estrie en versant sa cotisation annuelle basée sur la population, soit 70\$;

Que la municipalité désigne un représentant qui participera aux activités corporatives du CSLE en y exerçant le droit de parole et de vote, à savoir : Le conseiller Richard D'Amour.

**Adoptée à l'unanimité.**

11 04 057

**6.9) Demande d'aide financière – Événement de lutte amateur**

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance de ladite demande d'aide financière ;

Attendu que l'évènement de lutte amateur aura lieu le 7 mai prochain, et les profits seront versés à la Fondation du Centre de santé et services sociaux de la MRC de Coaticook, au travailleur de rue et à la nouvelle radio coopérative de Coaticook ;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ :**

	NOM	VOTE
Conseillère no 1	Marianne Santschi	Pour
Conseiller no 2	Richard D'Amour	Pour
Conseiller no 3	vacant	N/A
Conseiller no 4	Serge Tremblay	Pour
Conseillère no 5	Carole Blais	Pour
Conseiller no 6	Jean-Pierre Pelletier	Contre
<b>Résultats :</b>	<b>4 POUR</b>	<b>1 CONTRE</b>

Que le conseiller Jean-Pierre Pelletier motive sa décision sur la tenue de cet évènement qu'il considère un évènement violent.

Que le conseil municipal, à la majorité, accepte de verser la somme de 100\$ à titre d'aide financière à l'organisme.

**Adoptée à la majorité.**

11 04 058

**6.10) Avis de motion – modifiant le règlement #206 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics**

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Pierre Pelletier, que lors d'une prochaine séance sera présenté le projet de règlement #220 modifiant le règlement #206 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

**6.11) Centre local de développement – Hommage aux nouveaux entrepreneurs**

Des recherches seront effectuées afin de connaître s'il y a de nouveaux entrepreneurs sur le territoire pour la période 2010-2011.

11 04 059

**6.12) Problème de déprédation causée par les cerfs sur notre territoire**

Attendu que la municipalité de Barnston-Ouest a fait partie du programme de « chasse spéciale » en 2007 et 2009 permettant ainsi une récolte spéciale d'un cerf sans bois par chasseur, aux propriétaires ayant une superficie de 10 acres et plus;

Attendu que ledit programme n'est plus en vigueur et que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune est à revoir la problématique de la trop grande abondance des cerfs sur certains territoires ;

Attendu que les citoyens nous ont signalé que les cerfs sont nombreux cette année encore, qu'il y a des attroupements de près de cent cerfs par endroits dans les champs des agriculteurs et les cultures de sapins ;

Attendu que les cerfs ont également récemment pénétrer dans le hameau de Kingscroft où ils endommagent les haies de cèdres des résidents ;

**À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;**

De signaler au ministère des Ressources naturelles et de la Faune que sur le territoire de notre municipalité, la problématique de déprédation causée par les cerfs est importante, occasionnant des dommages aux productions agricoles, forestières et même ornementales.

**Adoptée à l'unanimité.**

11 04 060

**6.13) Résolution nommant un(e) délégué(e) représentant la municipalité –**

## **Acti-Bus région de Coaticook – assemblée générale annuelle**

**Il est proposé par la conseillère Carole Blais,  
Appuyé par la conseillère Marianne Santschi et il est résolu;**

Que le conseil municipal nomme madame la Maire Ghislaine Leblond à titre de déléguée représentant la municipalité au sein de l'organisme Acti-Bus région de Coaticook lui permettant d'exercer un droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle ou lors de la tenue des autres rencontres.

**Ghislaine Leblond, Maire  
378, chemin Buckland, Coaticook J1A 2S5  
(819) 849-7887**

**Adoptée à l'unanimité.**

### **7.1) Rapport de madame la Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook, et autres.**

Madame la maire fait part au conseil de ses diverses activités.

De plus, madame la Maire informe le conseil municipal verbalement, que :  
*La municipalité a reçu en date du 21 mars dernier, une requête introductive d'instance en dommages, la demanderesse étant #9185-8936 Québec inc. Ladite requête a été envoyée à nos assureurs qui ont attiré une firme d'avocats afin de représenter la municipalité.*

### **7.2) Rapport des conseillers:**

Les conseillers Serge Tremblay et Jean-Pierre Pelletier énumèrent leurs activités du mois.

### **8.1) Rapport de l'inspecteur municipal**

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de mars 2011.

### **9.1) Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement**

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de mars 2011.

### **9.2) Rapport de la directrice générale**

Dépôt du rapport mensuel de la directrice général sur les frais de déplacement du mois de mars 2011.

11 04 061

### **9.3) Travaux en voirie 2011-2012-2013 – Taxe sur l'essence et contribution du Québec**

Attendu que la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013* ;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

### **POUR CES MOTIFS**

**Il est proposé par la conseillère Carole Blais,  
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu;**

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et



mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013 ;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**11 04 062**

**9.3.1) Appel d'offres sur invitation pour la fourniture de gravier**

Attendu les travaux en voirie de rechargement prévus cette année, dont les besoins en gravier s'élèvent à environ 11 000 TM de 0-3/4 Mg20-B ;

Attendu que l'estimée de la dépense nette pour la fourniture dudit gravier a été évaluée à moins de 100 000\$ ;

**POUR CES MOTIFS,**

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu ;**

**De mandater la directrice générale à procéder à l'appel d'offres sur invitation auprès de deux (2) fournisseurs locaux pour la fourniture du gravier, tel que spécifié ci-haut.**

**Adoptée à l'unanimité.**

**11 04 063**

**9.4) Appel d'offres sur invitation pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière)**

Attendu les besoins de la municipalité pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière) de 60 à 80 tonnes métriques dont la concentration demandée est de 83 à 87% ;

Attendu que le conseil municipal désire obtenir des prix avec et sans le transport ;

Attendu que l'estimée de la dépense nette pour la fourniture avec ou sans le transport a été évaluée à moins de 100 000\$ ;

**POUR CES MOTIFS,**

**Il est proposé par la conseillère Carole Blais,  
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

**De mandater la directrice générale à procéder à l'appel d'offres sur invitation auprès de trois (3) fournisseurs.**

Adoptée à l'unanimité.

11 04 064

**9.5.1) Nomination d'un pro-maire**

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,  
Appuyé par la conseillère Marianne Santschi et il est résolu;**

Que le conseiller Richard D'Amour soit nommé pro-maire à compter d'aujourd'hui, soit le 14 mars 2011.

Que le conseil municipal autorise le conseiller Richard D'Amour, en cas d'urgence ou de l'absence du maire, à signer pour et au nom de la municipalité tout document jugé nécessaire, dont les chèques, les procès-verbaux ou tout autre document nécessaire au bon fonctionnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

11 04 065

**9.5.2) Nomination des conseillers aux comités**

**Il est proposé par la conseillère Carole Blais,  
Appuyé par la conseillère Marianne Santschi et il est résolu;**

Que les membres du conseil nomment les conseillers suivants aux comités:

Comité incendie : Richard D'Amour  
Comité consultatif en urbanisme : Richard D'Amour, Serge Tremblay

Adoptée à l'unanimité.

11 04 066

**10.1) Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer**

Attendu que la directrice générale a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A)	Comptes payés en mars- #11-03-044	57 136.99\$
B)	Dépenses incompressibles	8 346.95\$
C)	Salaires mars	5 768.49\$
D)	Comptes à payer au 4 avril 2011	57 203.49\$

Attendu que la directrice générale met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

**Il est proposé par la conseillère Carole Blais,  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu;**

D'autoriser la directrice générale à procéder au paiement des comptes à payer (D) au montant de 57 203.49\$, tel que présenté aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

11 04 067

**10.3) Dépôt des états financiers au 31 décembre 2010**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;**

Que le rapport financier se terminant le 31 décembre 2010 est déposé et accepté

par le conseil municipal tel que préparé par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton SENC.

**Adoptée à l'unanimité.**

**11 04 068**

**11.1) Dépôt de la lettre de démission de la conseillère Carole Blais**

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,  
Appuyé par la conseillère Marianne Santschi et il est résolu;**

D'accepter le dépôt de la lettre de démission de la conseillère #5, Carole Blais, effective en date d'aujourd'hui, soit le 14 avril 2011.

**Adoptée à l'unanimité**

**12) DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un contribuable est présent et questionne madame la Maire sur la nomination d'un pont, code postal, ministère de la Culture.

Madame la Maire remercie sincèrement les conseillères qui quittent leurs postes, madame Marianne Santschi qui siège depuis 6 ans, et madame Carole Blais depuis près de 10 années.

**11 04 069**

**13) Levée de la séance ordinaire du 4 avril 2011**

**Il est proposé par la conseillère Marianne Santschi,  
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

Que la séance soit levée, il est 22h15.

**Adoptée à l'unanimité.**

---

**MAIRE**

---

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECC-TRÉSORIÈRE**